

RENDEZ-VOUS

Directement sur
place



VISITE ARCHITECTES, INGENIEURS,
ENVIRONNEMENT

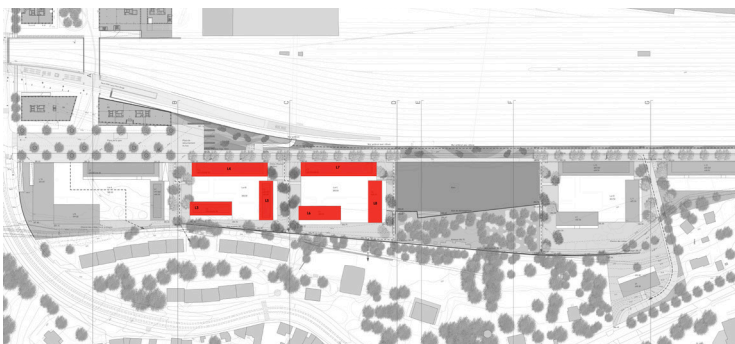
ACTEURS

Procédure Concours sur présélection SIA 142
Réalisation 2017-2020
Maître de l'Ouvrage FPLC pour les bâtiments L3/L5/L6/L8
Fondation Nicolas Bogueret pour le bâtiment L4
Cooplog Pont-Rouge pour le bâtiment L7
Architecte Lopes & Périnet-Marquet Architectes EPFL sàrl
Phase réalisation: Consortium L&P - DL-c - In Situ
Ingénieur civil Perreten & Milleret SA
Ingénieur CVS CSD Ingénieurs SA
Ingénieur Electricité Amstein + Walther SA
Ingénieur Sécurité Inexis Sàrl
Acousticien Acouconsult Sàrl
Géomètre Christian Haller (actuellement haller wasser + partner sa)

Surface du terrain 10'148 m2
Emprise au sol 3'207 m2
Surface brute 25'402 m2 (hors sol)
Cube SIA 116 99'638 m3

Organisation:
Groupe Professionnel Architecture
06.12.2019_dc

ADRESSE
Chemin des Merinos 2 à 14
1212 Lancy



JEUDI 12 DECEMBRE à 12H15

Quartier de l'Adret Pont-Rouge, lots B+C
Lopes & Périnet-Marquet Architectes EPFL sàrl
Phase réalisation: Consortium L&P - DL-c - In Situ



En adoptant l'implantation proposée par le plan localisé de quartier, les 6 bâtiments composant les lots B+C, accueillent près de 200 logements. Ils complètent un ensemble futur, bâti autour de chambres urbaines, lieux de rencontres, traits d'unions entre la sphère semi-publique et les logements.

Se situant à l'interface de contextes urbains différenciés, le projet crée la couture entre le coteau verdoyant de Lancy et le plateau de la Praille.

La présence de la gare de triage impose entre autres l'adoption de typologies mono-orientées pour les deux bâtiments longeant les voies ferrées. L'intégralité du programme puise ainsi sa lumière et ses vues quasiment exclusivement à l'ouest, sans perte de qualité d'usage ni de surface de plancher. Un jeu de redents et d'imbrications des fonctions permet l'optimisation de la façade. Les bâtiments abritant les logements en PPE bénéficient ainsi d'un environnement apaisé. Ils sont conçus de manière à limiter leur nombre de distributions verticales valorisant ainsi des appartements aux pièces généreuses.

Le traitement des espaces extérieurs renforce l'idée de couture entre le monde ferroviaire à l'est sous forme de jardin rudéral et le coteau de Lancy à l'ouest, verdoyant et généreusement arborisé. La limitation de l'emprise du parking en sous-sol permet de préserver des espaces en pleine terre et l'émancipation d'arbres majeurs au coeur des îlots. Le niveau des rez-de-chaussée occupés par des logements est légèrement décollés du terrain environnant et participe à l'appropriation collective des espaces extérieurs.

L'expression architecturale se caractérise principalement par l'adoption d'une façade en béton teinté dans la masse, dont la modénature joue avec la superposition d'étages regroupés. Le décalage des ouvertures modifie la perception que l'on se fait du bâti et questionne la notion de l'échelle et des gabarits.

Les façades sur les voies ferroviaires trouvent leur expression en puisant dans le contexte. Les surfaces vitrées sont limitées du fait de leurs caractéristiques; elles offrent cependant aux circulations horizontales un rapport séquentiel privilégié avec le développement urbain récent genevois.

Les logements s'inscrivent dans un projet de quartier en accord avec le développement durable. L'adoption d'un système de chauffage à distance basé sur la géothermie, le traitement des espaces extérieurs favorisant la mobilité douce et la nature en ville ainsi que la mutualisation du parking en sous-sol et ses accès, sont autant de mesures qui permettent de valoriser ce lieu au coeur de Genève.